



École Antoine-Girouard  
650, rue Antoine-Girouard  
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre  
de services scolaire  
des Patriotes  
Québec

# PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

Séance du Conseil d'établissement du 28 janvier 2021, à 18 h 30, en rencontre virtuelle, Boucherville

---

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire  
Madame Sophie Deschamps, Membre parent  
Madame Cynthia D'Itri, Membre parent  
Madame Marie-France Riopel, Membre parent  
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut  
Madame Pascale Darveau, enseignante  
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde  
Monsieur Luc Lapierre, enseignant  
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent  
Madame Suzanne Lataille, Membre parent  
Madame Nadine Bergeron, enseignante

## ABSENCE SIGNIFIÉE :

Madame Catherine-Amélie Côté, membre parent  
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde

## PUBLIC :

Aucun

### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum :

Madame Deschamps constate le quorum et propose l'ouverture à 18 h 37.

### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire :

Madame Deschamps se propose.

### 3. Revue et adoption de l'ordre du jour :

Madame Deschamps présente l'ordre du jour.  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-18

### 4. Revue et approbation du procès-verbal du 24 novembre 2020 :

---

Ce point est repoussé à la prochaine séance du Conseil d'établissement, car le procès-verbal n'est pas encore prêt.

## **CÉ-2020-2021-19**

### **5. Suivi de la dernière rencontre;**

Ce point est repoussé à la prochaine séance du Conseil d'établissement, car le procès-verbal n'est pas encore prêt.

### **6. Parole au public :**

Aucun point n'est soulevé.

### **7. Points d'information et de décision :**

#### **7.1 Projet embellissement de la cour d'école**

- Les ressources matérielles de la CSP ont approché Madame Landry afin de discuter d'une subvention qui peut être utilisée dans 3 ans afin de concrétiser le projet d'embellissement de la cour d'école
- Madame Deschamps parle du projet de l'école les Jeunes Découvreurs qui s'est concrétisé en 2020 afin de voir si on pouvait s'en inspirer. Madame Landry confirme que l'embellissement de leur cour d'école fait partie d'un grand projet global.
- Madame Landry propose de discuter du projet avec l'équipe des professeurs lors de la prochaine assemblée générale afin de leur demander leurs avis et leurs idées sur le sujet pour monter un plan concret en lien avec les besoins académiques.

#### **7.2 Formation obligatoire aux membres**

- Madame Landry rappelle aux membres que cette formation est obligatoire pour tous les membres.

## **CÉ-2020-2021-20**

#### **7.3 Grille-matière et mesure 15026**

- Madame Landry présente la grille-matière envoyée aux membres. Elle n'a pas été modifiée et le temps alloué aux différentes matières a été reconduit pour l'année 2021-2022.
- Le Conseil d'établissement approuve à l'unanimité

## **CÉ-2020-2021-21**

#### **7.4 Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration**

- Madame Landry présente le document reçu par le Centre de service à propos du nouveau conseil d'administration qui remplace l'ancien conseil des commissaires.

L'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* prévoit que « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement. (...) »

Par ailleurs, l'article 169 LIP prévoit qu'il est possible que des membres du conseil d'administration participent à distance à une séance à l'aide de moyens technologiques, à condition de le prévoir dans le cadre d'un règlement.

Lorsque le conseil d'administration adopte un règlement, un processus particulier doit être respecté, qui inclut notamment la publication d'avis publics et la consultation des conseils d'établissement (art. 392 LIP).

Un projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration a donc été transmis à tous les conseils d'établissements, afin qu'ils puissent donner leur avis.

Le Conseil d'administration recevra les avis et par la suite adoptera le règlement final lors de sa séance du 23 février 2021.

Les membres échangent au sujet de ce projet de règlement.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jean-Guy Savaria il est résolu à l'unanimité:

De donner un avis favorable au sujet du projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration.

## **CÉ-2020-2021-22**

### **7.5 Contrôle de la qualité de l'air dans l'école**

- Madame Landry nous parle de la qualité de l'air dans l'école en temps de COVID. L'école Antoine Girouard a été choisie avec quelques autres écoles pour que des spécialistes viennent faire l'échantillonnage de l'air dans l'école, à différents moments de la journée :
  - o 20 minutes avant que les élèves arrivent.
  - o 30 minutes après l'entrée des élèves
  - o 1 heure après l'ouverture des fenêtres
- Les résultats de ces analyses sont normaux (entre 450 et 1200 ppm). L'école offre donc un bon rendement en termes d'aération naturelle.

### **7.6 Parole à la représentante du service de garde**

- Madame Éthier est absente. Il n'y a aucun point.

### **7.7. Parole aux membres du Conseil d'établissement**

- Madame Deschamps propose de partager la nouvelle politique d'inscription des élèves reçue de madame Landry.
- Madame D'Itri propose de mettre le document sur le groupe TEAMS du CÉ

### **7.8. Parole à la direction**

- Madame Landry fait le décompte des cas de COVID à l'école. 4 groupes sont fermés en ce moment, mais 2 groupes reviennent dans les prochains jours. Une lettre sera envoyée aux parents pour les aviser de la situation actuelle.
- Sophie Thériault nous explique les règlements mis en place pour la sortie des élèves le soir et propose d'envoyer un courriel aux parents pour les leur expliquer dans le contexte actuel.
- Madame Lataille propose de faire une petite vidéo ou un commentaire sur la page Facebook des Parents d'Antoine pour expliquer la situation à la sortie des classes afin d'aider au bon fonctionnement des règlements en place.
- Madame Landry expose le problème des retraits d'élèves pour cause de COVID dans les autobus. Ces élèves ne sont plus à l'école pour 14 jours, mais leur classe n'est pas fermée alors ils n'ont pas accès à l'enseignement. Madame Landry a travaillé à former un groupe de tuteur afin de suivre et aider ces élèves pendant leur retrait préventif de 14 jours.

## 8. Correspondance

Aucune correspondance

## 9. Levée de la séance

À 20 h03, il est proposé par madame Sophie Thériault de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-23



Sophie Deschamps  
Présidente



Sylvie Landry  
Directrice